

25



Roch François COLONNA CESARI DELLA ROCCA
Route de Cala Rossa
20137 LECCI

161

Le 23 novembre 1995

Banque
BANKAMERICA INTERNATIONAL
Word Trade Center 1
10048 NEW-YORK

Compte no 393.721.39

Messieurs,

Au moyen de la **présente lettre d'instructions irrévocables**, je vous demande de transférer immédiatement, par le débit du compte no 393.721.39 ouvert auprès de votre établissement, la somme de UN MILLIARD SEPT CENT CINQUANTE MILLIONS DE DOLLARS (**US\$ 1'750'000'000.--**) en faveur du compte no 0835-699259-42 ouvert auprès du Crédit Suisse à Genève pour la Société **EVERTON ENTERPRISES Ltd.** avec préavis à la Banque recevante.

Vous êtes instruits de prendre tous soins afin que les moyens nécessaires soient effectués pour que le montant du virement soit disponible sur le compte à débiter.

La présente lettre est remise à Maître Mark BRUPPACHER, avocat, Zollikerstrasse 58, CH-8702 ZOLLIKON, chargé de l'exécution des accords transactionnels intervenus entre la Société EVERTON ENTERPRISES Ltd. et moi-même réglant, notamment le sort des indemnités dues à Monsieur J. FERRAYE pour l'utilisation de la technologie industrielle dont il est l'inventeur et qui fut utilisée au KOWEIT pour l'extinction des puits de pétrole en feu.

Je me tiens à votre disposition pour toutes formalités ou tous renseignements complémentaires que vous jugeriez utiles.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Photocopie certifiée
conforme à l'original

Genève, le 25 JAN 1996



[Handwritten signature]